



Arles le 15 mai 2020

A Monsieur Hervé Schiavetti  
Maire d'Arles

Monsieur le Maire,

Après pratiquement deux mois de confinement, notre pays va progressivement retrouver une activité économique normale. En ce sens, le gouvernement a décidé d'autoriser la réouverture des commerces qui ne figuraient pas sur la liste des commerces dits essentiels. A ce titre, en tant qu'organisation syndicale défendant les intérêts des travailleurs, nous restons vigilants aux conditions de reprise mis en place par les diverses entreprises.

Malheureusement, nous constatons que la législation n'incite pas les employeurs à prendre les mesures maximales pour assurer au mieux la protection des salariés et par extension celles de leurs proches.

Craignant une nouvelle vague de contamination dont les effets seraient catastrophiques pour tout le monde, nous restons dubitatifs face aux mesures ou plutôt l'absence de mesures qui sont prises dans les commerces et les centres commerciaux.

En effet, alors que le port du masque va être obligatoire dans les transports en commun et qu'il est obligatoire pour les salariés des commerces, aucune obligation ne s'impose à la clientèle. Le port du masque étant une mesure de protection qui empêche le porteur de contaminer les autres personnes, il nous apparaît que de fait il va survenir une rupture d'égalité des droits entre les salariés des commerces qui vont protéger par le port du masque la clientèle, sans recevoir en retour la même protection de la part de la clientèle.

La loi ayant négligé cet aspect, nous vous demandons en tant que Maire de prendre un arrêté imposant le port du masque dans les centres commerciaux et les commerces en général. Outre la protection des salariés, cette mesure irait dans le sens d'une plus grande protection de la population et limiterait la possibilité d'un retour de l'épidémie.

D'autre part, La CGT exige l'accès gratuit aux masques pour toutes et tous, leur réquisition et gestion par les pouvoirs publics.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'Union Locale CGT d'Arles

Véronique Neff

Secrétaire Générale

Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES

☎ 04 90 96 50 27 - e.mail: [unionlocale@cgtarles.fr](mailto:unionlocale@cgtarles.fr) - site : [cgtarles.fr](http://cgtarles.fr)